



UZÈS

le magazine

uzès locales
**Jne imposition parm
basses du Gard**

Taxe d'habitation	uzès
uzès	12,12
Bagrets	15,00
Margu	14,47
Goult	14,11

**le débat d'orientation
budgétaire**

p 6



**le jardin médiéval
d'Uzès**

p15



**Festival
Uzès Danse**

p 21



**Les 43^{èmes} Nuits
Musicales d'Uzès**

p 29

PRINTEMPS 2013

site : www.uzes.fr

Animations de l'Association des commerçants de la ville d'Uzès

Reprennent bientôt les Dimanches d'Uzès, une institution créée il y a plus de trente ans à Uzès.

Des rencontres insolites avec les peintres, les créateurs, les artisans d'art attendent un large public pour flâner, sortir en famille ou entre amis à Uzès, ville d'art et d'histoire.

Dimanche 2 juin : foire aux plantes de printemps.

Dimanche 9 juin : journée des créateurs de bijoux et d'artisans d'art.

Dimanche 16 juin : journée de la sculpture

Dimanche 23 juin : journée de l'artisanat.

Dimanche 9 septembre : foire aux plantes d'automne.

Dimanche 15 septembre : journée laine et soie

Dimanche 22 septembre : journée de l'olivier

Contact

Marie-Christine Tomas
1, place du Duché
(au-dessus de l'Office
municipal de la culture)
Tél : 04 66 03 18 59
E-mail :
contact.acvu@orange.fr
Permanences : tous les
lundis de 14h à 16h et
jeudis de 9h à 12h



Recensement militaire 2013

Les jeunes gens et jeunes filles domiciliés à Uzès ayant 16 ans révolus entre le 1^{er} mars 2013 et le 30 juin 2013 de nationalité française sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 munis de la carte d'identité et du livret de famille afin de se faire recenser.

La date de clôture du recensement est le 30 juin 2013



Inscriptions dans les écoles publiques

Pour la rentrée des classes 2013/2014, les inscriptions dans les écoles publiques de maternelles et du primaire d'Uzès s'effectuent auprès du service accueil de la mairie. La Ville d'Uzès démarre les inscriptions jusqu'au vendredi 31 mai 2013, pour les enfants en âge d'aller à l'école maternelle ou primaire dès la rentrée prochaine pour :

- l'école maternelle du Parc,
- l'école maternelle du Pas du loup,
- l'école Pont des Charrettes,
- l'école primaire Jean Macé.

Les inscriptions sont prises en mairie d'Uzès dès lors que le dossier est complet.

Les pièces à fournir sont :

- un certificat de radiation
- une justificatif de domicile (quittance loyer, facture EDF)
- une photocopie du carnet de santé concernant les vaccinations
- une photocopie du livret de famille : parents et enfant(s)
- une attestation d'assurance scolaire : responsabilité civile et accidents corporels.
- En cas de divorce des parents : le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur ou le jugement de tutelle.

1^{er} juin : grand gala de boxe

Le Boxing club uzétien organise le samedi 1^{er} juin, à partir de 20 heures, dans les arènes Jean Clément, un gala de boxe comprenant 10 combats dont :

2 professionnels : finale de la coupe de la ligue poids lourd
• Alban Galonnier (BCU 4^{ème} Français) contre Cyril Leonet (Limoges 3^{ème} français).

Le vainqueur sera le challenger officiel pour le titre national.

• Mathias Colados (Nîmes) contre Samuel Boulogne (Dax)

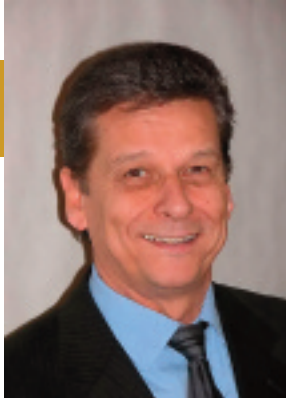
3 combats internationaux (une féminine et deux garçons) entre des boxeurs uzétiens ou de la région et des boxeurs allemands de la ville de Schrieheim, jumelée avec Uzès.

5 combats amateurs entre des boxeurs du BCU et leurs homologues de la région.

Le BCU présentera également une démonstration de boxe éducative. **Contact au 06 77 55 42 87.**



Alban Galonnier



En direct avec

Alors que vous étiez président de l'amicale des maires du canton d'Uzès vous avez lancé l'idée d'une communauté de communes qui a été créée en 2002 et dont vous avez été élu président. Mais en 2008 une nouvelle équipe a pris votre place que vous venez de récupérer. Ce retour aux sources est-il important pour Uzès ?

Il s'agit d'un fait qui va marquer l'histoire de notre territoire : la fusion de notre communauté de communes avec celle du Grand Lussan et 7 communes du canton de Saint-Chaptes. Les 16 communes qui nous ont rejoints ont clairement placé Uzès comme ville centre de ce territoire de 31 communes et de 26 000 habitants et ont exprimé leur désir de travailler avec Uzès. Vu de l'extérieur, ils ont compris que toutes les décisions prises par l'ancienne CCU étaient plus politiques que dans l'intérêt de notre territoire. Désormais nous pouvons travailler la main dans la main avec les communes de la CC Pays d'Uzès et sortir de l'immobilisme.

Comment situez-vous le bilan de la précédente équipe ?

Au cours de ces 4 dernières années, le seul but de l'équipe dirigeante était d'isoler Uzès, et de nourrir un projet faramineux de centre aquatique qui ne devait pas ouvrir avant 2016. Je me félicite d'ailleurs de l'abandon de ce projet qui

était non seulement mal placé (loin des établissements scolaires, du lieu de travail de nombreux Uzégeois et des arrêts de bus), surdimensionné et qui allait grever pour des décennies les finances de la CCPU avec d'inéluctables augmentations d'impôts.

Outre la mise en place administrative, qu'a entrepris de manière concrète la CCPU depuis janvier 2013 ?

Les élus de la CCPU travaillent à la mise en place de la zone de la Barallette et au développement de la zone artisanale du Mas de Mèze car nos artisans ont besoin de ces terrains afin de se développer et donc offrir de l'emploi à nos concitoyens. Par ailleurs la CCPU a rouvert le dossier du gymnase Mayac, à côté du collège Trintignant, et de ce fait, comme il y a accord entre les 2 entités, la ville met à disposition du Conseil Général les 5182 m2 nécessaires à la construction de ce gymnase.

« Nous pouvons travailler la main dans la main avec les communes de la C.C. Pays d'Uzès et sortir de l'immobilisme »

Jean-Luc Chapon

Le développement de ce quartier Mayac couronne-t-il une volonté municipale ?

Lorsque nous l'avons lancé, ce quartier Mayac était présenté par d'aucuns comme un gouffre financier qui allait ruiner Uzès. Or sans ce quartier où vivent presque 1000 personnes soit dans des logements sociaux, soit dans des maisons individuelles, notre population aurait chuté et la ville aurait perdu de son attractivité. En effet, nous constatons que les habitations du centre ville se transforment en bureau, que les garages se transforment en commerces, ce qui fait d'ailleurs grâce à cela d'Uzès un véritable centre touristique et commercial. Il fallait avoir une vision à long terme pour prévoir cette évolution et non seulement, nous n'avons pas fait faillite sur cette ZAC, mais là aussi notre bonne gestion nous a permis d'accueillir un 3e collège en donnant gratuitement au Conseil Général 20.000 m² pour le collège et maintenant 5182 m² pour le gymnase.

« *Ne pas augmenter les impôts locaux* »

Cela a-t-il une incidence sur le budget 2013 ?

Le budget 2013 est, comme tous les précédents, en équilibre réel. La ville emprunte uniquement pour les investissements et donc pour le développement de la ville.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons encore cette année, réalisé des économies nous permettant à nouveau de réduire la dette de la ville de façon significative. Celle-ci a baissé de 9% en 3 ans.

De même, nos charges de fonctionnement ont baissé d'1,2% par rapport à 2010 malgré l'augmentation du coût de la vie et des salaires des employés.

Enfin, ces 3 dernières années ont vu notre capacité d'autofinancement nette augmenter dans de très grandes proportions (ex 54 000 en 2010 et + 825 000 en 2013).

Cette bonne gestion tout en étant ambitieuse nous permettra de ne pas augmenter les impôts locaux cette année, ce qui est une excellente nouvelle pour nos concitoyens dans cette période incertaine et nous sommes persuadés que cela sera reconnu par la population.



Mercredi 27 mars

Le débat d'orientation budgétaire

Le 27 mars 2013, Thierry de Seguins Cohorn, adjoint délégué aux finances, rappelle que L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriale stipule que : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci »

Il présentait alors dans le détail ce DOB.

Ensuite, Jean-Luc Chapon abordait avec plus de détails les orientations à venir de la collectivité

Le social

Une bonne gestion tout en étant ambitieuse permet de ne pas augmenter les impôts locaux cette année, ce qui est une excellente nouvelle pour les Uzétiens dans cette période incertaine.

Les efforts de la ville d'Uzès sont maintenus avec notamment la poursuite de la construction de logements sociaux ce qui est une nécessité puisque il y a de plus en plus de ménages éligibles aux logements sociaux. Après avoir construit les terrasses de Bermonde soit 37 logements en 2011, 19 autres voient leur construction débuter à Mayac pour un total qui sera porté à 616.

La subvention pour le CCAS augmenté l'an dernier est maintenue à 160 000 euros.

Les aides apportées par l'association «entente sociale» sont poursuivies.



L'éducation

Il n'est pas inutile de rappeler qu'Uzès, ville de 8979 habitants compte 3 écoles maternelles dont 2 publiques, 3 écoles primaires dont 2 publiques, 3 collèges dont 2 publics et 3 lycées (classique, professionnel et agricole).

Après avoir consulté les parents d'élèves et les enseignants, il a été décidé de demander le report de la mo-

dification des rythmes scolaires en 2014.

Toujours dans l'éducation, en ce qui concerne l'ancienne gendarmerie, force est de constater que la Région a avancé lentement sur ce dossier. Libérée grâce à la ville il y a déjà 8 ans, cet espace bénéficie d'un emplacement idéal entre les 2 lycées et la ville continuera à suivre ce dossier que doit réaliser la Région : constructions de salles de classe, un internat, des parkings, une aire de sport...cela est indispensable, tout en rappelant qu'elle est toujours disposée à vendre à la Région le centre d'accueil estimé par les domaines à 590 000 euros. A l'occasion de la construction de nouveaux dortoirs prévus par la Région, ce bâtiment est appelé à changer de destination. Si la Région souhaite l'affecter à une autre utilisation que des dortoirs, il sera donc impératif qu'elle se rende propriétaire de ce bâtiment.

En ce qui concerne les écoles maternelles, l'entretien régulier sera poursuivi ainsi que la réfection totale des toitures du groupe scolaire Jean Macé ou bien les fenêtres de l'école maternelle du Parc.

Le sport

Au contact des associations, il s'agit de répondre au maximum aux attentes des dirigeants bénévoles s'occupant des enfants : en subvention certes, mais surtout avec l'entretien des multiples lieux (stades, gymnases, salle d'arts martiaux, locaux divers...) mis à leur disposition.

En ce qui concerne le gymnase Mayac sera établie une convention avec le département et la CCPU afin qu'en dehors des heures scolaires, la Mairie gère les créneaux horaires pour les associations uzétiennes qui reçoivent 50% de leurs adhérents des villages environnant.

Pour le skate-park, il sera présenté au BP une somme afin de prévoir un agrandissement.

Concernant le haras, fleuron d'Uzès, il faut que toutes les collectivités, Mairie, CCPU, Conseil Général et

re lancé par Jean-Luc Chapon

Conseil Régional restent vigilantes quant à l'incertitude de leur devenir. La convention passée avec Lucien Gruss et sa cavalerie, la direction des haras et l'office de tourisme constitue un exemple à suivre.

La culture :

Uzès mérite bien son label ville d'art et d'histoire, elle est déjà reconnue au-delà de nos frontières et a franchi encore une étape avec le recrutement d'une animatrice du patrimoine.

Ce recrutement est le prélude de la création du CIAP et par conséquent de la finalisation de la réalisation de la maison des associations.

La ville maintient bien entendu son soutien aux manifestations annuelles qui font sa renommée et son attractivité et aux associations pour lesquelles comme pour le sport, il sera tenu compte de l'aide matérielle apportée par la Mairie ainsi que la mise à disposition des locaux.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de la CLECT à la CCPU, la ville d'Uzès évoquera la délibération prise par le Conseil Municipal à l'unanimité, reconnaissant le caractère intercommunal de la médiathèque. Un courrier

avait été adressé à la CCU il y a un an et il n'y a jamais eu de réponse.

La question se posera également pour l'école de musique qui est reconnue par le département et dont la moitié de ses effectifs provient aussi des villages. Cette dernière tient une place importante dans la vie culturelle de la commune et représente un budget de plus de 150 000 euros qui sera reconduit. Au même titre que la médiathèque, le passage de cette structure au niveau intercommunal doit être envisagé et étudié. Cela existe dans les autres intercommunalités.

Pour ce qui est de l'aide au cinéma, elle est reconduite en 2013 au travers de la subvention directe de 45.000 € et par l'achat des affiches pour environ 5.000 €.

Les associations qui animent notre cité, que ce soit les nuits musicales, le festival de danse, les dimanches d'Uzès, le festival de bande dessinée, la foire aux vins, les vins de pays Duché d'Uzès, le week-end de la truffe, les journées de la vigne et du pain, le comité de promotion agricole, le comité des fêtes... continueront à avoir aide technique et subventions.

Enfin, toutes les subventions aux associations culturelles sont reconduites.

La médiathèque



Le débat d'orientation budgétaire lancé par Jean-Luc Chapon

La sécurité :

Une somme importante est prévue pour la vidéo-protection qui est une nécessité pour remettre aux normes les caméras.

Les travaux :

Les travaux mobilisent bien entendu la plus grande partie du budget 2013. Outre l'entretien habituel des bâtiments, des réseaux ou de la voirie.

L'investissement principal l'an dernier a été la rénovation de la rue petite bourgade et de la rue de la trompe avec environ 2,5 millions euros de travaux. Il est procédé par étapes et il en va de même pour les trottoirs du boulevard où un côté a été réalisé et où le 2^{ème} côté va être réalisé, ainsi que d'autres secteurs du centre ville comme la place Saint Roman.

Pour les contournantes :

Le nécessaire va être fait pour créer la voie tant attendue entre le rond point de Mayac et le rond point d'Arpaillargues qui vient d'être terminé.

Cela sera possible grâce aux démarches entamées par la ville pour ce qui est du secteur Mayac – mas de Mèze et à la nouvelle volonté de la CCPU d'accélérer la zone du Mas de Mèze où il faudra une collaboration Mairie – CCPU – Conseil Général pour réaliser le tronçon menant à la route d'Arpaillargues.

Urbanisme :

La réalisation de la dernière tranche du quartier Mayac permettra d'offrir des terrains et des logements supplémentaires aux uzétiens et uzégeois. Les services municipaux s'activent pour sa réalisation.

Travaux rue Saint Julien



Mercredi 11 avril 2013

Le budget primitif 2013 de la commune



Adopté par 21 voix pour et 6 oppositions, le budget primitif 2013 de la commune est fidèle au débat d'orientation budgétaire, présenté par Thierry de Seguins-Cohorn.

Il s'équilibre à 11 729 000€ en fonctionnement et à 3 936 000€ en investissement.

En fonctionnement, les résultats sont en baisse par rapport à 2012, avec notamment en dépenses une diminution des intérêts de la dette (754 000 € pour 825 000€ en 2012).

En investissement, la cession de la maison des Aman-diers, de terrains à Pont des Charrettes et route d'Avignon, de locaux à l'immeuble Alzon, pour 1 010 000€ permet de dégager un emprunt de 400 000€. En dépenses apparaît ce qui a été prévu: des acquisitions notamment des décorations de Noël, des travaux au groupe scolaire (toiture), au temple (toiture et cour 1ère tranche), au bloc sanitaire de la vallée de l'Eure (toiture), au club house Pautex (étanchéité), à l'hôtel de ville (ascenseur et mise en conformité), au gymnase Rancel, à l'école maternelle du Parc (fenêtres), au CIAP (maison des associations), à la piscine municipale et une étude d'extension du gymnase Rancel. Divers travaux de voirie sont également prévus ainsi que des immobilisations, notamment la vidéo protection, les escaliers du Parc du Duché, le skate park.... Les divers taux d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) nécessaires à l'équilibre du budget n'augmentent pas. Les bases par contre sont en légère augmentation, ce qui permet de prévoir un produit de 4 051 947 € (+3,64%).

Concernant les subventions, elles sont stables si l'on tient compte d'apports exceptionnels au club taurin, à la Boule uzétienne, aux amis du musée et de la médiathèque...

Les tarifs des services communaux restent inchangés pour certains (piscine, médiathèque, musée...); d'autres sont en augmentation de 1,2 à 1,5% pour tenir compte de l'inflation (salles municipales, concessions cimetière, école de musique...). Les tarifs de l'eau sont augmentés de 4% pour tenir compte de la situation financière tendue de ce service, hausse compensée par une baisse de 12% de l'assainissement. Enfin les tarifs des foires et marchés évoluent dans des proportions plus importantes car ils étaient inchangés depuis 2008.

Une imposition parmi les plus basses du Gard

TAXE D'HABITATION		TAXE FONCIÈRE	
Uzès	13,13	Uzès	21,37
Bagnols	13,65	Bagnols	22,68
Villeneuve	14,47	Marguerittes	25,11
Beaucaire	14,64	Bouillargues	25,23
Vauvert	14,66	Le Vigan	25,97
Milhaud	14,71	Milhaud	26,12
La Grand Combe	15,22	Saint Christol	26,24
Bouillargues	15,40	Beaucaire	26,53
Marguerittes	15,83	Aigues-Mortes	26,59
Aigues-Mortes	15,89	Vauvert	29,44
Saint Christol	16,76	La Grand Combe	29,54
Le Vigan	17,23	Nîmes	31,05
Saint Gilles	18,65	Villeneuve	31,98
Rochefort	20,77	Alès	34,16
Alès	20,96	Saint Gilles	35,18
Nîmes	29,33	Pont Saint Esprit	35,83
Pont Saint Esprit	31,18	Rochefort	37,81

Les Uzétiens sont donc parmi les moins imposés que ce soit pour la taxe d'habitation ou la taxe foncière.

A titre d'exemple : 1 Uzétien qui paye 1000 euros de taxe d'habitation paierait :
 $1000 / 13,13 \times 18,65 = 1420$ euros si le taux d'Uzès était au niveau de celui de Saint-Gilles.

Pour la taxe foncière, 1 Uzétien qui paye 1000 euros paierait :
 $1000 / 21,37 \times 35,18 = 1646$ euros si le taux d'Uzès était au niveau de celui de Saint Gilles.
 L'Uzétien qui paye 2 fois 1000 euros en paierait 3046 avec des taux semblables à St Gilles.



Mercredi 1er mai, à 20h45

Le patrimoine d'Uzès

au programme des Racines et des Ailes a séduit



Prévu le 22 mai, le magazine Des Racines et des Ailes, collection Passion Patrimoine, intitulé "Du Gard à l'Ar-dèche" dans lequel figure Uzès et son patrimoine a été diffusé le mercredi 1er mai à 20h45 sur France 3.

L'été dernier, l'équipe de production, Eclectic Production, mandatée par la chaîne publique dont son réalisateur est Emmanuel Roblin avait sillonné le département à la découverte des richesses cachées du territoire. Uzès a eu la chance d'être sélectionnée parmi les sites à dévoiler avec le prestigieux Pont du Gard. C'est ainsi qu'un coin de notre patrimoine a été révélé en prime time, devant près de 4 millions de téléspectateurs... pour environ 15 minutes de reportage.

On y a découvert des hommes et des femmes passionnés, la sauvegarde de la cité ducale et ses différentes facettes au travers de ses richesses : le Duché, XIIe-XVIIe s., en compagnie du Duc, Jacques de Crussol d'Uzès, le marché du samedi en suivant le producteur de fromages de chèvres et éleveur, Bernard Coudert de la ferme de Vallérargues qui a également présenté ses autruches, la visite insolite de la ville effectuée par Anne-Lise Moreau, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville d'art et d'histoire d'Uzès, en passant par la chapelle de l'évêque au sein de la cathédrale St Théodorit, la Maison d'Uzès, hôtel de charme 4 étoiles, qui vient d'ouvrir ses portes, rue du Dr Blanchard... Les téléspectateurs sont unanimes : c'était un très beau reportage qui a servi la promotion d'Uzès.



JARDIN MÉDIEVAL d'UZES



Au coeur de la citée d'Uzès, en haut d'une petite impasse, on est surpris de découvrir au milieu d'un site du XII siècle, un espace de verdure. Les vieilles pierres, des tours du Roi et de l'Evêque, empreintes de souvenirs se marient, et à la fois semblent résister au règne végétal.

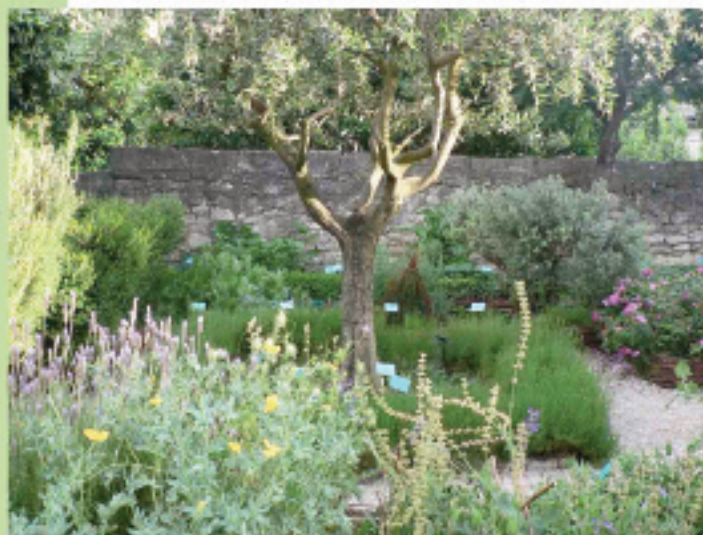


DECOUVRIR

Créé en 1995, ce jardin botanique d'inspiration médiéval, illustre les multiples usages que l'on faisait des plantes au Moyen Age.

Plantes cultivées dans les jardins, alimentaires et médicinales, dans les champs, céréales, textiles et tinctoriales ou récoltées pour des emplois similaires dans la nature.

Dans ce jardin clos, on trouve, par exemple, un jardin de "simples" mais également les dites "mauvaises herbes". De réputation souvent injustifiée, elles peuvent être utiles et charmantes si on prend le temps de les regarder et de faire connaissance.



OBSERVER



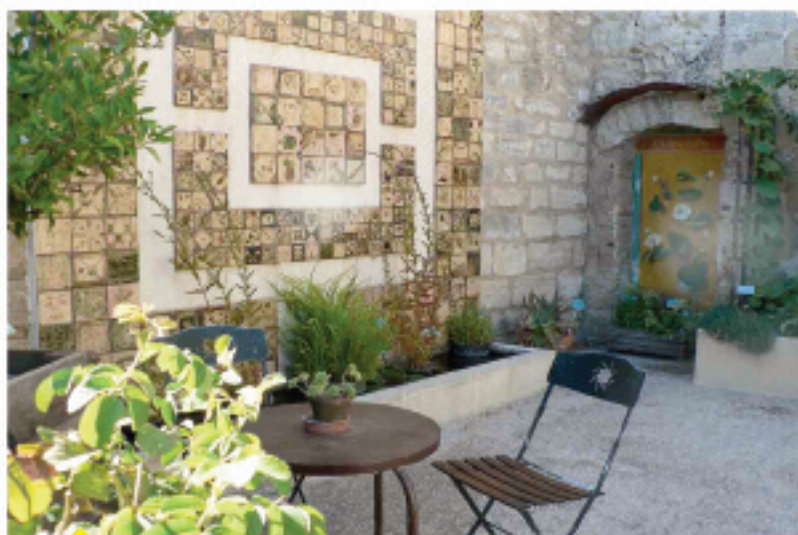
Angélique



Lavande papillon

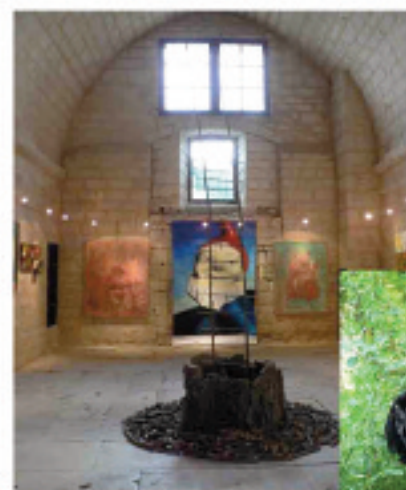


Carthame



RESPECTER

Pour conserver les richesses de la nature, nous nous employons à jardiner au naturel. Utilisation de compost, récolte des graines, cultures et traitements biologiques, recyclage de certaines plantes en purin.



Dans ce lieu clos et intime, l'association In Situ accueille et organise des événements artistiques pendant la saison.

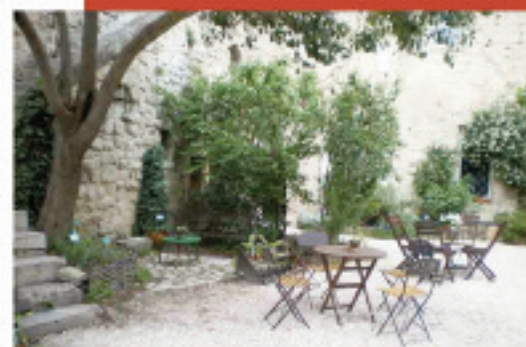


**SE
PROMENER**

Expositions, concerts, théâtre, land-art, conférences, lectures.



**Une complicité entre la sensibilité végétale
et l'expression artistique**



Savourer l'impression d'un moment, prendre le temps de déguster une tisane fraîche offerte aux flâneurs.



3 étoiles pour insectes



Petite pépinière, expo-vente, boutique et documentation.

**S'inspirer des lieux et
des énergies en place**





Datant du XII^e siècle, la Tour du Roi offre une vue sur les toits de la ville d'Uzès et ses alentours



Tour du Roi

Informations pratiques

Le Jardin Médiéval est ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 1^{er} novembre

Horaires : avril, mai, juin, septembre de 14h à 18h
week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Juillet, août de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre de 14h à 17h.

Plein tarif :

Visite jardin, expos : **4,50€**

Visite jardin, expos et Tour du Roi : **6€**

Tarif réduit : *demandeur d'emploi, étudiant, handicapé*

Visite jardin, expos : **2€**

Visite jardin, expos et Tour du Roi : **3,50€**

Tarif groupe : *à partir de 10 personnes*

Visite jardin, expos et Tour du Roi : **4€**

Gratuit pour les moins de 12 ans

Visite guidée uniquement le matin et sur réservation exceptée en juillet et en août.

Les chiens ne sont pas autorisés à se promener dans le jardin mais nous pouvons les garder à l'accueil.

Jardin Médiéval

Impasse Port Royal, 30700 UZES

Tel : 04 66 22 38 21

Email : jardinmedievaluzes@free.fr

<http://jardinmedievaluzes.blogspot.com>

adresse postale : Association In Situ, BP Hôtel de ville
30700 UZES



Le Jardin Médiéval fait parti du réseau gardois des Jardins Singuliers



Pavot cornu



Tour de l'Evêque

Du 14 au 19 juin 2013

Festival Uzès Danse

Centre de développement chorégraphique et festival, Uzès danse accompagne, soutient de jeunes chorégraphes et s'entoure aussi d'artistes plus confirmés, notamment d'un artiste associé, Fabrice ramalingom, avec lequel se pense l'éducation artistique et culturelle réalisée tout au long de l'année.

Pour le 18ème festival, moment fort de mise en lumière de la saison du CDC, Uzès danse suit une ligne artistique expérimentale, loin des têtes d'affiche, en invitant des chorégraphes français et européens qui travaillent au plus près de leur être la matière du corps.

Métamorphose, transformation, souffle, rôle dominant cette édition joyeuse, grinçante et grimaçante, dans laquelle les artistes vont au bout de leurs corps. Du solo Guintche de marlene monteiro Freitas, qui avec des allures de Joséphine Baker, se transforme sous nos yeux et use de l'art de la grimace pour faire apparaître créatures et personnages, à David Wampach qui nous invite à rentrer dans son souffle au plus profond de lui-même. Métamorphose également dans le solo de Fabrice ramalingom qui nous renvoie à l'origine de l'homme. Chez olivier Normand, la transformation est liée à la question du genre. Sur le fil de la voix et du corps, il nous livre un récital troublant et émouvant.

La poésie sonore, le rapport à la musique et au texte sont les fils tendus entre les pièces de groupes. Charles pennequin et anne-James Chaton, poètes sonores, donnent le la du mouvement, l'incitant à se déployer dans les pièces de Vincent Dupont et sylvain prunenec. Nosfell, en live, imprime de son énergie rock la vision d'Amérique de sylvain prunenec et anne-James Chaton. Vision rock, baroque et débridée du paradis et de l'enfer dans la pièce de marlene monteiro Freitas qui clôture le festival. Le texte, celui d'Antoine Pickels, Un Goût exquis, essai de Pédesthétique fonde la nouvelle pièce de Fabrice ramalingom qui présentera une étape de ce travail pendant le festival. Quant à Gaëtan Bulourde, il nous raconte avec humour une histoire imaginaire qui fait se rencontrer une série de 'Robert' plus ou moins connus, et leurs rapports aux plantes.

La matière des corps se travaille, se triture, s'aspire, se broie et se rejette dans le duo d'angel schubot



et de Jared Gradinger et devient une danse sociale qui ose la nudité des corps confrontée à la plasticité des matériaux, dans la recreation de Parades & changes d'anna Halprin par anne Collod. C'est en hommage à Anna Halprin toujours, cette grande dame de la post-modern dance américaine, que des amateurs seront conviés à participer à une Planetary Dance, danse mondiale pour la paix, en début de festival, sous la direction d'anne Lopez.

Traversant le festival de part en part, Laurent pichaud, notre chorégraphe complice, et rémy Héritier ont imaginés des Jeux chorégraphiques débusquant les préjugés et les a priori sur la danse contemporaine. Ils proposent aux spectateurs de changer de point de vue. Dans le paysage, patrice Barthès sculpte l'espace tel un architecte avec des matières végétales et les corps des danseurs rappelant à notre mémoire des Jardins enfouis. En ouverture de festival, ambra senatore, l'italienne, fait jouer ses interprètes avec des objets et des mots. Jeux qui se structurent en une danse déployée, joyeuse et heureuse.

10:30 Journée des enfants

(1h30) – Fabrice RAMALINGOM - Compagnie R.A.M.a
Départ place aux Herbes - Déambulation dans la ville : 85 enfants de 4 écoles de l'Uzège (école Jean Macé , CP de Mme Janson
école Pont-des-Charettes, classe unique de M. Pellicone
école de Serviers, CP-CE1 de Mme Blondeau
école de Saint-Quentin-la-Poterie, CM1-CM2 de M. Paletta)
Conception Fabrice ramalingom
Ateliers dirigés par Karina pantaleo, Diane peltier
Participants

12:00 Interstice

(35') Fabrice RAMALINGOM - Compagnie R.A.M.a
Fontaine de la place aux herbes
Interstice est une pièce conçue comme un objet de curiosité, puisque le danseur Lorenzo Dallaï est caché durant toute la pièce dans un costume dans lequel il se promène. Ce costume est constitué d'un côté d'une grande poche et de l'autre de six extensions. Par le déplacement du danseur, le tissu se transforme sans cesse et révèle des formes abstraites, étranges jusqu'à devenir, quand Lorenzo enfle ses membres dans les extensions, formes plus narratives : monstre, super héros, femme, ninja, etc. Ce solo est un objet-corps aux multiformes qui fond et s'étire et duquel Lorenzo nous offre dans une lente évolution un voyage entre plis et drapés pour un jeu du visible/invisible, du caché/révéle. Avec cette pièce, j'ai questionné aussi les états de métamorphose, transformation : aller de l'homme à l'animal, de l'animal au monstre, du monstre à la chose...

Chorégraphie Fabrice Ramalingom / Interprétation Lorenzo Dallaï ,Musique Fany Corral, Kill The DJ / Costume Eric Martin

19:00 Comment se ment

(50') FABRICE RAMALINGOM
salle de l'ancien évêché

Après plus de 15 ans de création chorégraphique, faire pièce d'un premier solo. C'est un début, un commencement. Partir de cette idée et réaliser un dispositif formel qui rend compte de ce phénomène. Créer une métaphore.

Créer du commencement, se nettoyer, aller de l'avant pour recommencer, pour faire, défaire et pour re-construire du présent. De la préparation au rituel, du tâtonnement à la virtuosité, ce solo avance masqué à travers des évocations et explore le dédoublement de personnalité et la multiplicité. Se déployant en une suite de préludes, l'autoportrait se dessine par petites touches.

Chorégraphie et interprétation Fabrice ramalingom / Musique Chloé Thévenin (Kill The DJ) Lumières maryse Gautier / Vidéo Laurent Rojol

22:00 John

(65') AMBRA SENATORE
jardin de l'évêché

Pièce pour quatre interprètes

Construisant et déconstruisant les images en mouvement, distribuant des indices dont le sens se dévoile petit à petit, Ambra Senatore crée une partition dont émanent la spontanéité et l'éloquence. Par de subtiles nuances, elle mêle raffinement et simplicité, et offre un regard ludique mais amer sur la nature humaine.

John poursuit le travail sur la construction d'une dramaturgie faite de signes posés graduellement et dont le sens change et s'éclaircit continuellement à travers le tissage de fils qui les réunissent. Le sens de ces indices – gestes du quotidien, petites danses, mots, éléments de costume, etc. – devient toujours plus clair à travers une sorte de jeu.

Chorégraphie Ambra Senatore / Collaboration et interprétation Matteo Ceccarelli, Elisa Ferrari, Marc Lacourt, Ambra Senatore / Lumières Fausto Bonvini / Projet sonore et musique originelle Igor Sciavolino



Uzès Danse, du 14 au 19 juin 2013

11:00 **Lecture** de Charles Pennequin

librairie Le Parefeuille (60 minutes)

15:00 **Planetary Dance**

Etats-Unis / France

de Anna Halprin transmis par Anne Lopez (60 minutes)

Promenade Racine

La Planetary Dance, créée en 1987, n'est pas un spectacle, mais une danse collective. Face aux tensions communautaires, Anna Halprin y explorait le rapport de la danse et du rite, proposant de rassembler les diverses communautés autour d'un même objectif.

Interprétée par toutes les personnes qui désirent y participer, sans distinction d'âge et de condition physique, c'est une danse simple, facile à pratiquer, un rituel universel et accessible à tous, un moment de réunion et de communion. Elle a lieu chaque année, tout autour du monde.

17:00 **Guintche**

(50') MARLENE MONTEIRO FREITAS - solo

salle de l'ancien évêché

Cette pièce provient d'une figure que j'ai dessinée à partir de la mémoire d'un concert. Je l'ai appelée Guintche et entre-temps elle a grandi, gagné de la vie, de l'autonomie, s'est rebellé. Le dessin évoque un personnage dont le destin est de s'émanciper. Guintche s'éloigne maintenant de la pensée pour devenir une danse.

Conception et interprétation Marlene Monteiro Freitas / Lumières Yannick Fouassier Musique Cookie / Costumes (shorts) Catarina Varatojo

18:30 **Jeux chorégraphiques**

(2h) LAURENT PICHAUD et RÉMY HÉRITIER (création)

Cour de l'évêché

Laurent Pichaud et Rémy Héritier expérimentent depuis plusieurs années les Jeux chorégraphiques dans différents contextes privés ou pédagogiques. Ils décident aujourd'hui d'en proposer une forme spectaculaire.

Dans ces Jeux, inspirés de ceux de l'OuLiPo, des « experts » de la danse et le public sont mis au défi d'identifier un style, une esthétique, à partir d'extrait dansé, écrit ou inventé pour l'occasion. L'enjeu n'étant pas vraiment de « tomber juste » mais d'exposer ses outils d'analyse et d'emmener les autres joueurs et joueuses dans une réflexion collective.

Conception Laurent Pichaud, Rémy Héritier / Interprétation 6 joueurs différents en fonction des représentations et le public présent

22:00 **Parades & changes, replays**

ANNE COLLOD/ANNA HALPRIN

jardin de l'évêché

Improvisation, création collective, entrée des gestes du quotidien dans le champ de la danse avec les célèbres "tâches", travail dans la nature, sur la nudité, implication dans les grandes luttes politiques et sociales, Anna Halprin a développé les bases de la performance et a influencé de façon déterminante la danse post-moderne américaine. Réinterprétation de Parades & Changes pièce d'Anna Halprin créée en collaboration avec Morton Subotnick (1965)

samedi 15 juin



11:00 Café-rencontre avec Anne Collod

Chapelle de la Médiathèque

11:00 Jardins enfouis

(30') PATRICE BARTHES

Parc du Duché

Jardins enfouis nous invite à observer et à visiter deux endroits distincts, le paysage et sa mémoire, le proche, « l'actuel » et le lointain, « le souvenir ». Ces deux images sont posées l'une sur l'autre, deux couches inséparables malgré le temps, sur le plan scénographique et paysager comme dans l'écriture chorégraphique. La pièce est composée à partir d'images qu'ont les interprètes de leur « danse enfouie », peut-être ces images qui les ont un jour projetés dans le désir de danser, qu'en est-il aujourd'hui ? Un danseur que l'on peut à peine distinguer, non parce qu'il est petit mais parce qu'il est loin. Un danseur dont on ne peut appréhender le rapport à l'espace tant il est devant nous, tout près.

Conception patrice Barthès / Interprétation sylvie Klinger, Louis-Clément da Costa, Gill Viandier Créé en résidence au Domaine départemental de Chamarande.

15:00 Café-rencontre avec P.Barthes

Parc du Duché

17:00 Jardins enfouis

(30') PATRICE BARTHES

Parc du Duché

18:15 Un jeu chorégraphique

(30min) LAURENT PICHAUD et RÉMY HÉRITIER (création)
Cour de l'évêché

Laurent Pichaud et Rémy Héritier expérimentent depuis plusieurs années les Jeux chorégraphiques dans différents contextes privés ou pédagogiques. Ils décident aujourd'hui d'en proposer une forme spectaculaire.

19:00 Un goût exquis

(45') FABRICE RAMALINGOM

Salle de l'ancien évêché

En 2006, je lis le livre d'Antoine Pickels, *Un goût exquis*, essai de Pédesthétique. Je suis d'emblée réjoui et enthousiaste de lire un livre qui traite enfin d'un thème dans lequel je me reconnais : une remise en question joyeuse et débridée des a priori du monde dominant hétérosexuel sur les homosexuels et partagés parfois (et même souvent) par les homosexuels eux-mêmes. De plus, ce livre analyse et questionne l'influence d'un « être pédé au monde » sur les œuvres d'artistes homosexuels. Je pense immédiatement qu'il faut le mettre en scène. Aussi lors d'un colloque sur Danse et Dramaturgie à Uzès danse, pour lequel Antoine Pickels et moi-même intervenons, je lui propose le rôle de dramaturge pour un projet chorégraphique que je veux amorcer autour de son texte.

Chorégraphie Fabrice Ramalingom / Texte Antoine Pickels / Dramaturgie Mathieu Doze
Interprétation Lorenzo Dallaï, Jo Heyvaert, Mikel Aristegui, Nicolas Giret-Famin

22:00 Bine

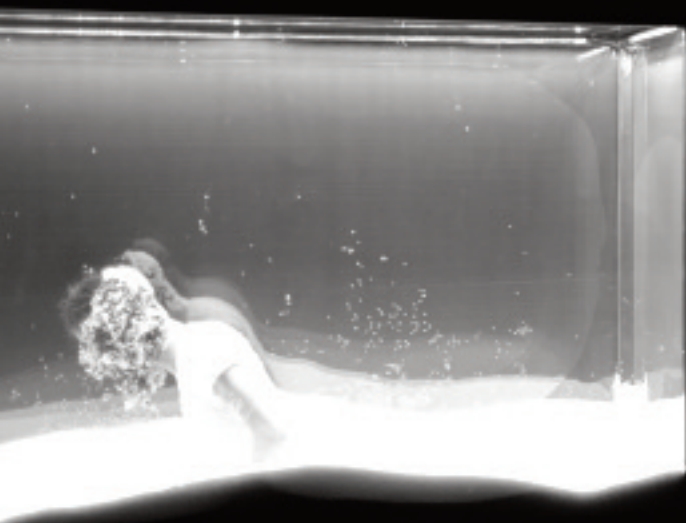
(40') Vincent Dupont

Jardin de l'Evêché

Notre espace d'expérimentation se réduit chaque jour un peu plus. Dans un mouvement de réaction face au formatage, et notamment celui du corps à l'image, Bine questionne sa représentation la plus permanente : l'image télévisuelle.

Le corps est sous verre, comme dans une vitrine. Séparé de nous, il fait partie de ces objets que nous regardons dans leur fixité, souvenir des restes d'une vie, ruine de ses propres capacités à se déplacer dans de nouveaux espaces. Rien ne bouge, rien ne change réellement, tout se ressemble.

Conception Vincent Dupont / Danse Charlène sorin / Poésie Charles pennequin / Son maxime Fabre / Décor et costume Vincent Dupont / Collaboration artistique myriam Lebreton



Uzès Danse, du 14 au 19 juin 2013

lundi 17 juin
mardi 18 juin

**11:00 Café-rencontre avec
Fabrice Ramalingom (1h30)**

Chapelle de la Médiathèque

19:00 Recital

(45') OLIVIER NORMAND - création
salle de l'ancien évêché

A 16 ans, je découvre la voix du contre-ténor Andreas Scholl. Je décide que c'est ma voix, que c'est comme ça que je veux chanter. Confusément, je sens que cette voix me dit quelque chose de mon homosexualité, que je commence à appréhender à cette même époque. L'avis de mon premier professeur de chant est encourageant : je peux choisir d'être contre-ténor plutôt que baryton, si je le souhaite. D'une certaine manière, la question de mon orientation sexuelle est redoublée par celle de mon orientation vocale, et à l'époque mes choix sont clairs.

Conception Olivier Normand / Interprétation Armelle Dousset, Olivier Normand - Lumières Sylvie Mélis / Son Felix Perdreau / Costumes Alexandra Bertaud

18:15 Un jeu chorégraphique

(30min) LAURENT PICHAUD et RÉMY HÉRITIER (création)
Bar du Jardin

Laurent Pichaud et Rémy Héritier expérimentent depuis plusieurs années les Jeux chorégraphiques dans différents contextes privés ou pédagogiques. Ils décident aujourd'hui d'en proposer une forme spectaculaire.

22:00 Robert Plant

(60') GAËTAN BULOURDE
jardin de l'évêché

Tout a commencé dans le fond de mon garage à l'écoute d'un programme radiophonique sur les troubles obsessionnels compulsifs, les T.O.C. et plus précisément le passage où l'un des invités exposait le « test de l'ours blanc ». Ce test propose aux personnes qui s'y soumettent de parler pendant cinq minutes de tout ce qui leur passe par la tête avec pour seul interdit de ne pas parler d'un ours blanc. Le chercheur constate alors que la parole de chaque participant tourne autour de l'ours blanc en empruntant divers détours et autres subterfuges. Il déduit de ces observations que l'idée obsédante se fixerait d'autant mieux que l'on tente d'y résister...

Conception Gaëtan Bulourde / Interprétation Gaëtan Bulourde, Valérie Castan / Musique Fred Bigot - Lumières Sylvie Garot / Robot Cécile Guigny

**17:00 Café-rencontre avec
Marlene Monteiro Freitas (1h30)**

Chapelle de la Médiathèque

19:00 Les petites morts

(60') A. SCHUBOT & J. GRADINGER - Duo
salle de l'ancien évêché

Jared Gradinger et Angela Schubot travaillent sur les limites du corps, comment en sortir, comment s'en défaire. Leur point de départ est la dissolution du « moi ». Dans leur tentative, ils questionnent l'intimité et cherchent de nouvelles formes pour coexister.

Chorégraphie et interprétation Angela Schubot, Jared Gradinger / Musique Tian Rotteveel
Lumières Andreas Harder / Collaboration artistique Sigal Zouk / Costume Heidi Lunaire

18:15 Un jeu chorégraphique

(30min) LAURENT PICHAUD et RÉMY HÉRITIER (création)
Bar du Jardin

Laurent Pichaud et Rémy Héritier expérimentent depuis plusieurs années les Jeux chorégraphiques dans différents contextes privés ou pédagogiques. Ils décident aujourd'hui d'en proposer une forme spectaculaire.

**22:00 D'après le cas Gage
ou les aventures de Phineas en Amérique**

(50min) SYLVAIN PRUNENEC & ANNE-JAMES CHATON
Bar du Jardin

Phineas Gage travaille pour les chemins de fer américains, au milieu du XIXe siècle. En 1848, un accident dû à une erreur de manipulation change le cours de sa vie. La barre de fer à la pointe effilée qu'il manipulait lui a transpercé l'avant du crâne, endommageant les lobes frontaux de son cerveau. Miraculeusement, il en réchappe. S'il paraît tout à fait normal intellectuellement et physiquement (mis à part la perte de son œil gauche), sa personnalité se trouve radicalement changée.

Danse Sylvain Prunenec, Valeria Giuga / Textes Anne-James Chaton / Musique Nosfell / Andy Moor
Lumières Eric Da Graça Neves / Espace Hubert Colas

Uzès Danse, du 14 au 19 juin 2013

mercredi 19 juin

11:00 Café-rencontre avec S. Prunenec & A-J. Chaton

(1h30) Chapelle de la Médiathèque

11:00 Tour

(60') DAVID WAMPACH

salle de l'ancien évêché

Dans son duo SACRE, David Wampach revisitait de manière très personnelle Le Sacre du Printemps avec deux interprètes en hyperventilation durant toute la pièce. Pour TOUR, il place à nouveau la question de la respiration et du travail vocal au centre du jeu. Une petite estrade sert d'écrin à un solo bâti tout entier sur la production sonore et gestuelle de son interprète. Du cœur de cette scénographie suffisamment ouverte pour ne pas fermer le sens s'échappent des râles, des rires et autres sons organiques. David Wampach cherche à chorégraphier sa propre voix, manipulant sa respiration et laissant son corps jouer avec l'imaginaire qu'induisent les sons.

Chorégraphie, interprétation David Wampach / Assistant à la chorégraphie Christian Ubl / Costume Rachel Garcia / Son Mikko Hynninen / Lumières Benjamin Boiffier

22:00 Paraíso - coleção privada

MARLENE MONTEIRO FREITAS

pièce pour 5 interprètes - 60 minutes - 2012

Jardin de l'évêché

Cette pièce est un concert d'éléments radicalement hétérogènes, dissonants, mais rythmiquement combinés. Créer l'harmonie d'une part, et de l'autre, l'étrangeté, le disparate, le pathétique et, éventuellement, le comique. Paradis : un lieu imaginaire d'origine chrétienne. Au paradis, la vie s'enchaîne, libre des contraintes et des limitations du quotidien terrestre. C'est ainsi qu'à la pénurie alimentaire s'oppose la totale disponibilité de nourriture, au fardeau du travail s'oppose la vie exempte d'efforts et d'obligations. Le paradis est soit un lieu d'harmonie, de vertu, soit un lieu de l'exotique et du merveilleux, ou qui le deviendra au fur et à mesure que le paradis se libérera de la sphère morale et religieuse pour entrer dans le domaine de l'imagination artistique.

Conception Marlene Monteiro Freitas
Interprétation Lorenzo de Angelis,
Yair Barelli, Luís Guerra, Marlene Monteiro Freitas, Andreas Merk / Lumières et son Yannick Fouassier / Musique Marlene Monteiro Freitas,

Tarifs

de 6€ à 25€, en fonction des spectacles, des horaires et des lieux de représentations

Comment réserver ?

Adresse Uzès danse,
2 place aux Herbes, 30700 Uzès
par correspondance, renvoyer le bulletin de réservation à note adresse par téléphone, au 04 66 03 15 39, dès le mardi 21 mai
par internet, télécharger le bulletin de réservation sur uzesdanse.fr et le renvoyer à location@uzesdanse.fr
sur place, du lundi au vendredi de 12h à 18h et en période de festival de 12h à 16h, puis sur les lieux de représentations, 1h avant chaque spectacle.
autres points de vente, Fnac



**43^{èmes} Nuits Musicales d'Uzès,
du 19 au 30 juillet**

« **L'Art de la tentation...** »



Splendeur, rêve, transe, virtuosité, humour... voici quelques-unes des promesses de ces 43^{èmes} Nuits Musicales d'Uzès, dont la diversité des œuvres et des formes musicales devraient ravir les festivaliers.

Comme chaque année nous avons préparé cette programmation 2013 avec la même exigence, celle de vous proposer des spectacles de grande qualité, qui vous feront voyager à travers le temps et l'espace dans des univers que seule la musique et l'Art peuvent faire découvrir.

N'hésitez pas au cours de ces 8 soirées, à passer du Grand Motet Versaillais composé sous le règne de Louis XV à l'Espagne magnifiée par les œuvres pour piano de Falla, à découvrir l'extase des chants sacrés vénitiens et persans du XVI^{ème} siècle, à admirer la puissance des concertos pour piano de Beethoven, à être éblouis par les grands Airs de l'opéra baroque puis enchantés par le célèbre King Arthur de Purcell, à goûter à l'humour so British des légendaires King's singers et à vous laisser séduire par la fantaisie du concert-comédie du Poème Harmonique.

Chacune de ces productions artistiques est conçue comme un véritable spectacle, tant par la présence magistrale des artistes que nous invitons, que par les lieux magiques dans lesquels nous les mettons sur scène.

sans oublier Uzès, cet écrin précieux, avec ses rues, ses places et ses monuments, qui sont autant d'invitations à vivre ces belles Nuits Musicales, dont je suis fier de fêter cette année mes 20 ans de Direction Artistique.

Eric Desnoues
Directeur Artistique

Vendredi 19 juillet 2013 | 21h30 | Cathédrale Saint-Théodorit

SPLENDEURS BAROQUES

GRANDS MOTETS POUR LA CHAPELLE ROYALE

"IN EXITU ISRAEL", "DOMINUS REGNAVIT" MONDONVILLE

MAGNIFICAT BWV. 243 | J.S. BACH

Caroline Mutel, Hjordis Thébault : sopranos ; Théophile Alexandre : haute-contre
Vincent Lièvre Picard : ténor ; Alain Buet : baryton



Sous les règnes de Louis XIV et Louis XV, le Grand motet versaillais fait entrer à la Chapelle royale les traits essentiels de la musique de théâtre. Le faste liturgique de la cour n'est nulle part mieux illustré que dans ces grands motets magnifiés par Mondonville.

Le Magnificat de Bach est sans nul doute la partition la plus extravertie et la plus populaire du cantor de Leipzig. Cet hymne marial est un équilibre subtil entre tendresse et solennité festive

Samedi 20 juillet 2013 | 22h | Cour du Duché

RECITAL DE PIANO :

JAVIER PERIANES

CHOPIN, DEBUSSY, DE FALLA

Berceuse | Barcarolle | Ballade n°4
Frédéric Chopin

Clair de Lune (Suite bergamasque)
L'isle joyeuse
Les sons et les parfums (Prélude n°4)
Claude Debussy

Nocturno
Quatre pièces espagnoles
Fantasia baetica
Manuel de Falla



L'enthousiasme de la critique et des auditeurs confirme le statut de Javier Perianes comme l'un des artistes espagnols les plus importants de la scène de concert aujourd'hui. Son nom est présent dans les grands festivals espagnols à Santander, Grenade, Iles Canaries, Peralada et San Sebastian.

Après une première partie mettant en miroir la poésie des œuvres de Chopin et Debussy, ce récital offre ensuite un merveilleux voyage au cœur de l'univers de Falla, celui d'une Espagne rêvée, imaginée, magnifiée, servie par un musicien hors pair.

Dimanche 21 juillet 2013 | 21h30 | Eglise Saint-Etienne

CHANTS SACRES VENITIENS ET PERSANS

CHANTS DE TRANSES D'ORIENT ET D'OCCIDENT XVIEME

Taghi Akhbari : chant persan Nader Aghkthani : tär ; Bruno Caillat : zar, darf, tambourin ;
Véronique Bourin : soprano ; Clara Coutouly : soprano ; Paulin Bündgen : alto ;
Hugues Primard : ténor olivier Coiffet : ténor Philippe Roche : basse
DOULCE MEMOIRE, Doulçaines, flûtes et direction : Denis Raisin-Dadre



L'ensemble Douce Mémoire crée la surprise avec ce programme en rapprochant les laudes, chants spirituels et extatiques de l'Italie du XVI^{ème} siècle, des chants incantatoires et poétiques des confréries persanes dans la tradition soufie.

Méditation, jubilation, transe — la rencontre des mondes d'Orient et d'Occident est étourdissante.

Mercredi 24 juillet 2013 | 22h | Cour du Duché

CONCERTOS POUR PIANO ET ORCHESTRE CONCERTO N°3 | CONCERTO N°5 "L'EMPEREUR" LUDWIG VAN BEETHOVEN

Camerata Ireland Orchestra
Piano et direction :: Barry Douglas



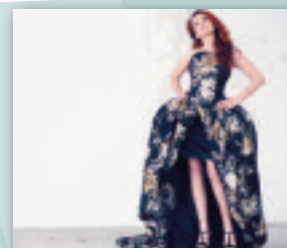
Depuis ses débuts fracassants, en 1986 au concours de piano Tchaïkovski de Moscou –dont il sera l'un des seuls non-russes à remporter la Médaille d'or–, Barry Douglas poursuit une double carrière internationale de soliste et de chef d'orchestre. S'il figure parmi les pianistes les plus importants au monde, il est également le chef et fondateur de l'orchestre Camerata Ireland, monté en 1999 dans l'objectif, largement atteint, d'en faire le plus beau représentant des talents musicaux irlandais.

Le maître s'installera lui-même au piano et dirigera l'orchestre pour cette soirée dédiée à Beethoven. Seront réunis autour de lui les 33 musiciens de la Camerata Ireland : violons, altos, violoncelles, contrebasses, flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, trompettes, cors et timbales. L'esprit fougueux de l'anglo-saxon viendra percuter les notes du génie Allemand pour un concert exceptionnel.

Vendredi 26 juillet 2013 | 22h | Cour du Duché

GRANDS AIRS D'OPÉRAS BAROQUES AGRIPPINA, POLIFEMO, L'OLIMPIADE, ARTASERSE PORPORA, PERGOLESE, LEO, HASSE

Simone Kermes : soprano
LA MAGNIFICA COMUNITA - Violon et direction : Enrico Casazza



La soprano allemande Simone Kermes est l'une des cantatrices les plus demandées sur la scène internationale dans les rôles de colorature dramatique. Son étendue vocale exceptionnelle la prédestine tout particulièrement à interpréter les œuvres de virtuosité des grands maîtres baroques tels que Pergolese et Hasse.

Simone Kermes a donné des concerts solos et des récitals au Carnegie Hall de New York, à la Salle Tchaïkovsky à Moscou, au Palau de la Música à Barcelone, à la Tonhalle de Zurich.

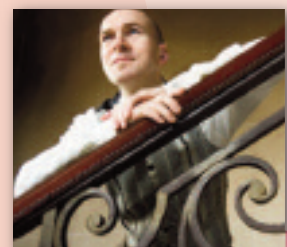
Ce programme ressuscite les grands castrats de l'ère baroque (Caffarelli, Farinelli, Carestini...).

Une occasion rêvée de déployer son incroyable technique vocale, à laquelle fera écho la virtuosité ébouriffante de La Magnifica Comunità.

Samedi 27 juillet 2013 | 22h | Cour du Duché

KING ARTHUR, SEMI-OPÉRA EN CINQ ACTES, VERSION CONCERT HENRY PURCELL, LIVRET DE JOHN DRYDEN

Favoriti de la Fenice - Helen Jane Howells : soprano solo ; Sophie Junger : soprano solo ; Juliette Perret : soprano (duo, trio) ; Emmanuelle Halimi : mezzo (duo, trio) et alto (chœur) ; Christophe Baska : contre-ténor ; Renaud Tripathi : haute-contre (solo), ténor (chœur) ; Peter de Laurentiis : ténor ; Guillaume Olrz : baryton ; Emmanuel Vistorky : basse
ENSEMBLE LA FENICE - Flûte et direction :: Jean Tubéry



Véritable perle du baroque, signée Henry Purcell, avec son intrigue riche en rebondissements et ses personnages hauts en couleurs, King Arthur connaît, depuis sa première représentation en 1690, un beau et durable succès. L'histoire est celle de l'affrontement entre Arthur le Breton, roi très chrétien, et Oswald le Saxon, roi très païen. Aidés de leurs enchanteurs – Merlin aux côtés des bons, Osmond aux côtés des méchants –, ils se disputent la Bretagne et la belle Emmeline, jeune fille aveugle. L'amour, l'honneur et la paix triompheront, sauvés comme par enchantement.

Dimanche 28 juillet 2013 | 18h30 | Cathédrale Saint-Théodorit

GOD SAVE THE QUEEN !

MUSIQUE DES MANUSCRITS D'HENRY VIII
WILLIAM CORNISH

L'ÂGE D'OR DU MADRIGAL ANGLAIS
JOHN DOWLAND, ORLANDO GIBBONS

MUSIQUES POUR LE RÈGNE DE LA REINE VICTORIA
JOHN STAINER

CHORAL DANCES
BENJAMIN BRITTEN

CHANSONS POPULAIRES ANGLAISES

Programme donné à l'occasion du Jubilé des 60 ans de règne de la Reine Elisabeth II

David Hurley : contre-ténor ; Timothy Wayne-Wright : contre-ténor ; Paul Phoenix : ténor ; Christopher Bruerton : baryton ; Christopher Gabbitas : baryton ; Jonathan Howard : basse
THE KING'S SINGERS

Les King's Singers sont une véritable institution, une icône. Celle d'une Angleterre qui cultive depuis des siècles la perfection chorale, au-delà des barrières du sacré et du profane. Ils sont quatorze chaque année, pour tout le pays, à pousser la porte du prestigieux King's College de Cambridge.

Parmi ces élus figurent à la fin des années 1960 les six chorals scholars à l'origine des King's Singers. Six étudiants, six amis, immergés en permanence dans la pratique individuelle et commune du chant, et qui, un beau matin, décident de mettre leurs capacités au service d'un répertoire plus... "fun" : celui de leurs loisirs, de leur âge, de leur époque. Depuis le groupe a bien sûr évolué, mais la recette reste la même et le succès est intact.



Mardi 30 juillet 2013 | 22h | Jardin de l'Evêché

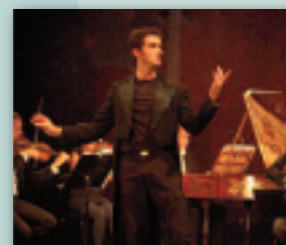
LA MECANIQUE DE LA GENERALE **CONCERT-COMEDIE**

Stefano Amori : comédien

LE POÈME HARMONIQUE : théorbe et direction : Vincent Dumestre

Tout avait pourtant commencé comme un concert parfaitement respectable.

Des instrumentistes triés sur le volet, des œuvres splendides et exigeantes du premier baroque italien. Insensiblement pourtant, un technicien à l'indubitable talent musical va entraîner l'ensemble dans un univers dont l'irrésistible loufoquerie réveille le souvenir de Chaplin ou Buster Keaton... Avec la complicité du compositeur Morgan Jourdain, Vincent Dumestre a convié metteur en scène et co-médien à rejoindre l'équipe du Poème Harmonique pour défendre une vision inédite de l'humour musical : loin des parodies habituelles d'œuvres connues dont l'exécution n'est pas toujours irréprochable, le rire naît ici de la rencontre et du décalage entre des interprètes de haut niveau et un trublion issu d'un autre univers, et se nuance d'un regard tendre sur les aléas du métier de musicien. Œuvres de : Giovanni Battista Fontana, Andrea Falconieri, Marco Uccellini, Dario Castello, Giovanni Maria Trabacci, Tarquinio Merula, Morgan Jourdain (compositions originales et arrangements).



Réservations au 04 66 62 2000

Billetterie : Bureau des Festivals, office du tourisme d'Uzès - place Albert 1er

Par courrier : Nuits Musicales d'uzès - office du tourisme d'Uzès BP 13129 - 30703 Uzès cédex

email : info@nuitsmusicalesuzes.org

www.nuitsmusicalesuzes.org



Le **KIWANIS** Club Uzès

« *Au service des enfants du monde* »

organise à Uzès, un grand concert de **GOSPEL**

avec

Les ChorAmis



vendredi 24 mai 2013 à 18h30
salle de l'Évêché à UZES

Réservation :

sur le site www.kiwanisuzes.org

Le Républicain 14 place Albert 1^{er} 30700 UZÈS

Participation : 10€ - le soir du concert : 12€
enfants accompagnés -14 ans : entrée gratuite



Au profit de l'Enfance handicapée

L'inauguration de l'hôtel-nichoir à



Le mercredi 3 avril 2013, le parking des cordeliers est à la fête. Un nouvel hôte fait son entrée, l'hôtel-nichoir à abeilles solitaires présenté par l'office municipal de la culture d'Uzès à l'occasion de la semaine du développement durable. Pour Marie-Françoise Valmalle, adjointe au maire, déléguée à l'environnement "il s'agit de proposer cette année encore un projet structurant qui fédère autour d'une cause essentielle, l'environnement. Les élus et les équipes municipales se sont associés pour proposer un événement pédagogique constructif et innovant. Les élèves ont bénéficié d'une ouverture pédagogique extraordinaire sur la biodiversité et les insectes. Le grand public est ainsi sensibilisé à la sauvegarde d'un type d'insecte encore méconnu : les abeilles solitaires inoffensives et tellement précieuses pour la biodiversité".

Pari gagné, l'idée plaît. Elle fait parler d'elle. Les commissions environnement et santé, culture et affaires scolaires ont proposé un programme riche en animations sur plusieurs semaines pour sensibiliser sur l'environnement proche et sa protection. Les nichoirs

à abeilles solitaires devraient voir le jour dans les jardins particuliers ou les balcons, à l'abri, pour favoriser la nidification de ces espèces qui oeuvrent à la reproduction des plantes.

A cet occasion, Albert Mahé, intervenant et concepteur-aménageur de nichoir à insectes d'un nouveau genre, est intervenu dans l'initiation au monde du vivant auprès des enfants du centre de loisirs venus écouter l'utilité d'un tel équipement. Il a expliqué la nidification et le besoin pour les abeilles solitaires de retrouver des endroits pour se reproduire. Il a rappelé l'impact d'un tel équipement pour les générations actuelles. Ainsi, il a voulu transmettre sa passion et éclairer sur les dangers de la disparition des prairies... au profit de l'urbanisation et des méfaits de certains pesticides sur l'évolution de l'espèce. Membre actif du Spipoll, suivi photographique des insectes pollinisateurs depuis deux ans, il contribue par son geste à faire progresser l'un des programmes des "sciences participatives". Au delà de sa passion, il suscite l'intérêt et l'envie en réalisant des hôtels ou nichoirs innovants et esthétiques.

abeilles solitaires

Albert Mahé concepteur des hôtels-nichoir

Bernard Pical, parrain de cette réalisation lors de l'inauguration a salué l'exploit technologique et scientifique. Il s'est dit attentif à cette initiative qui touche les générations actuelles et futures. Vice-président du conseil national des villes et villages fleuris, chroniqueur de l'émission Jardin Passion sur France Bleu tous les samedis à partir de 9h, propriétaire d'un jardin botanique sur Alès, il a félicité l'initiative de la ville.

"Tout est à votre honneur" a-t-il ajouté en s'adressant au maire et aux élus, "l'équipe a su construire un projet important dans le tissu, la vie dans la ville avec une jeunesse attentive, porteuse d'un message, proche de la protection de la nature à une époque où la vie active apporte des méthodes parfois radicales."

"C'est un clin d'oeil pour la Ville d'Uzès qui mérite d'être dans le concours des villes fleuries où vous méritez par cette action une appréciation de 2 à 3 fleurs."

Cette appréciation a touché Marie Françoise Valmalle qui par cette action a souhaité encore une fois étonner et féliciter.

La rencontre d'Albert Mahé, concepteur-aménageur jeune retraité, responsable technique du musée Haribo d'Uzès, et sa passion pour le monde des auxiliaires de jardin le conduit à Nicole Durand-Depaire, responsable de l'Office municipal de la Culture d'Uzès.

Ensemble, ils concrétisent leurs envies de partager leurs compétences et de s'unir pour proposer des ateliers pédagogiques. Dans un premier temps, ils élaborent un programme d'interventions pour les établissements scolaires soumis à l'approbation de la commission environnement et santé présidée par Marie-Françoise Valmalle, adjointe au maire déléguée à l'environnement. Les interventions dans les écoles sont réalisées. Elles apportent une véritable valeur ajoutée dans les apprentissages sur le monde du vivant, inscrits au programme des maternelles et primaires.

Les hôtels-nichoirs et nichoirs d'Albert Mahé sont remarquables et novateurs car ils ne concernent qu'un type d'insecte, les abeilles solitaires. A partir de ses observations, il intègre un ensemble de paramètres dans ses créations et propose des structures qui se fondent dans le paysage. Le design est recherché. La réflexion pour l'accueil des hôtes est mûrie, fruit d'une recherche minutieuse et longue au contact de nos amis les petites bêtes. La toiture des abris est parfois végétalisée ce qui lui confère une touche d'œuvre d'art vivante, ainsi proposée.

L'hôtel-nichoir (voir ci-dessus) s'adapte davantage au milieu urbanisé car il favorise une concentration d'êtres vivants. Pour le particulier, il est conseillé d'adopter un plus petit nichoir à abeilles solitaires dans le jardin, sur les balcons ou un assemblage de petits tubes tels les roseaux de Provence, à l'abri. On aura préalablement pris la précaution d'adapter les plantations du jardin en favorisant la flore locale, peu exigeante en eau comme le romarin, très attractif... pour nourrir les insectes.



Un quartier ancien retrouve une seconde jeunesse

Récevant des éloges de tous côtés, Jean-Luc Chapon pour y associer les architectes et les entrepreneurs, aurait aimé procéder à l'inauguration des travaux même si le chantier n'est pas tout à fait terminé, le vendredi 19 avril.

Une lettre transmise aux médias du comité du quartier des Bourgades qu'il n'a pas appréciée l'a incité à transformer l'inauguration en une réunion publique qui lui a permis de faire : le point : la rue Tour du Roy, sera elle aussi réhabilitée, la rue Bourançon sera mise en sens unique vers l'avenue Foch ; une borne rétractable sera installée en bas de la rue...

Il n'empêche que cette nouvelle restauration est en beaucoup de points une réussite. La rue petite Bourgade termine sa métamorphose et s'y promener constitue une succession d'heureuses surprises. La petite Bourgade doit son esthétique aux pavés en pierre de Tieule et son aménagement réalisé par l'entreprise Lautier Moussac. La pierre de Tieule est disposée selon les formes des pavés, petits, moyens, grands, l'élargissement de la chaussée, les devan-



tures de magasins, le choix des propriétaires de positionner des plantes grimpantes le long des façades... Au préalable les sociétés Carminati, Lacombe Bonnet, San Ber ont assuré la réalisation du terrassement, de la réfection complète des réseaux humides à savoir l'assainissement, les eaux pluviales et potables, ainsi que des réseaux secs, le gaz, l'électricité et le téléphone.

Certains commerçants de la rue comme Jean-Claude Bidault, des Forges d'antan parlent "d'une nette plus-value pour le quartier qui devrait attirer de nouvelles activités." Il explique que c'est une rue passante, qu'elle invite à la flânerie et à la balade. Son échoppe ne passe pas inaperçue. Il propose son savoir faire sous forme de lieu d'exposition dans la réédition de pièces anciennes en ferronnerie comme les serrures de portes, les clous..., en bois pour les portes massives de caractère, en carrelage peints.



Jean-Luc Chapon, Mme Maraval et Gérard Bonneau



Une assistance attentive

Rue Petite Bourgade



Il ajoute "les entreprises en terrassement et en pose de pavés ont été très efficaces dans leur synchronisation".

A présent, il envisage de penser différemment son entrée avec du jasmin qui courrait le long de sa devanture et une enseigne en fer forgé. Ce passionné habite Uzès depuis trente ans. A la retraite, issu du bâtiment, dans les corps d'états secondaires, il a souhaité créer cette activité pour la transmettre plus tard à son fils.



Aménagement de la rue de la petite Bourgade

Reprise des réseaux humides et secs, réfection voirie et mise en discrétion des fils électriques

Maître d'ouvrage : Commune d'Uzès

maître d'oeuvre réseaux : Cereg (30)

maître d'oeuvre voirie : Christine Espérandieu, architecte (Uzès)

coordinateur de sécurité : CSMC, Concept service méditerranée coordination (30)

Entreprises hors maîtrise d'ouvrage :

Lot n° 1 : réseaux divers :

Carminati frères (30)

Lacombe Bonnet (30)

San Ber (30)

Lot n° 2 : voirie :

Lautier Moussac (30)

Laurent Jean et fils (30)

Animation du patrimoine

Laissez-vous conter Uzès...

Dans le cadre de la manifestation "Laissez-vous conter Uzès", le service "Animation du patrimoine" propose, en complément de l'exposition "Uzès au XVII^e siècle" qui se tient au deuxième étage de l'Office de tourisme, place Albert 1^{er}, diverses animations.



Anne-Louise Moreau mène la visite

Mai

Vendredi 31, à 14h30
Visite du centre historique (Office de tourisme).

Juin

Samedi 1er, à 14 h 30
L'art du végétal à Uzès (Office de tourisme)

Dimanche 2, à 10 h 30
L'art du végétal à Uzès (Office de tourisme)

Mardi 4, à 14 h
Une page d'archive (Archives municipales)

Mercredi 5, à 14 h 30
Visite du centre historique (Office de tourisme)

Dimanche 9, à 15 h
Uzès contée au musée Borias

Mardi 11, à 16 h
L'objet du mois au musée Borias.

Mercredi 12, à 14h30
Architecture religieuse (Office de tourisme)

Vendredi 21, à 10h15
Visite du centre historique (Office de tourisme)

Dimanche 23, à 10h15
Visite du centre historique (Office de tourisme)

Lundi 24, à 10h15
Les protestants au XVII^e siècle (Office de tourisme)

Mercredi 26, à 16h
Visite de la ville et du musée (Office de tourisme)

Vendredi 28, à 10h15
Visite du centre historique (Office de tourisme)

Dimanche 30, 10 h 15
Visite du centre historique (Office de tourisme)

Contact au 04 66 03 42 46 ou 04 66 22 68 88

DIMANCHE 26 MAI 2013 - DE 10H À 17H

DIMANCHE 26 MAI 2013 - DE 10H À 17H



PRODUITS DU TERROIR
RESTAURATION SUR PLACE
BAL - CHANSONS
ANIMATIONS
SPECTACLE DRESSAGE CHIEN

RENSEIGNEMENTS :
04.66.22.68.88

O.T. D'UZÈS ET DE L'UZÈGE

ORGANISATION :

OFFICE MUNICIPAL

DE LA CULTURE D'UZÈS

WWW.UZES-CULTURE.COM

COMITÉ DE PROMOTION

AGRICOLE UZÈS

EN PARTENARIAT AVEC :



Uzès, 6e fête de la vigne et du pain

La nature et les insectes s'invitent pour la fête champêtre d'Uzès dans la Vallée de l'Eure

L'Office municipal de la Culture, le Comité de promotion agricole d'Uzès, l'Union des maîtres artisans boulangers du Gard et la Ville d'Uzès lancent la 6ème édition de la Fête de la vigne et du pain à Uzès les dimanche 26 et lundi 27 mai 2013 dans la vallée de l'Eure.

La Fête champêtre dans la Vallée de l'Eure à Uzès pérennise ainsi l'art et le terroir en pleine nature, le partage et la convivialité. Cette grande fête familiale se déroule le dimanche 26 mai 2013, jour de la fête des mères dans le cadre naturel et bucolique de la vallée de l'Eure à Uzès. Espace de détente et de loisirs où petits et grands pourront profiter de nombreuses animations, spectacles artistiques et musicaux au plus près de la nature. Les associations culturelles et sportives de l'Uzège seront présentes épaulées par la Ville d'Uzès à l'initiative de l'office municipal de la culture. Un pique-nique, à composer sur place, sera proposé par les producteurs locaux du réseau Bienvenue à la Ferme, les vignerons de l'IGP Duché d'Uzès, nouvellement AOC, les maîtres artisans boulangers d'Uzès et de l'Uzège.

Au programme : découverte des produits du terroir du Pays d'Uzès, façonnage en direct de produits boulangers, fabrication de la Mielestrelle (tarte aux cerises à base de miel spécialement conçue pour la fête des mères), bai traditionnel familial aux accents occitans avec Cabr'e can, apéritif en fanfare animé par la Banda Brutti, formation d'environ 50 musiciens.

Le thème de cette année s'ouvre sur différentes déclinaisons autour de la nature : une promenade pédestre le long du circuit des moulins de la Vallée de l'Eure, un jeu de piste en plein air pour observer les richesses naturelles et le patrimoine, la pêche à la ligne le long de l'Alzon, la découverte d'une bergerie miniature avec toutes les composantes du métier (numéros de chiens, animations pour les enfants avec les animaux de la ferme...), la rencontre avec un apiculteur et sa ruche vivante. L'art en plein air aura toute sa place grâce à l'exposition du concours de sculpture d'insectes présidé par un parrain, Gilles Barazzoni,



sculpteur anachronique qui travaille à partir d'objets d'antan recyclés. Une antenne ouverte sera animée par France Bleu Gard Lozère autour de l'événement et du lancement de la saison festive du territoire.

A travers divers ateliers et animations, les journées de la vigne et du pain ont pour objectif d'éveiller et d'éduquer aux cinq sens, grâce à la découverte de la fabrication du pain notamment. Adultes et enfants partagent ainsi des moments forts guidant leurs savoirs et les comportements alimentaires appropriés. Le thème dans l'air du temps « Manger, bouger » se poursuit, avec la participation des boulangers, d'une diététicienne et d'un animateur du goût lors des animations scolaires autour du thème « du pain », le lundi 27 mai. Son histoire, les souvenirs qu'il évoque, sa place dans l'alimentation seront le fil conducteur de cette sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Le Comité de promotion agricole d'Uzès ; les maîtres-boulangers du et l'Office municipal de la Culture d'Uzès souhaitent, à travers cet événement, promouvoir les savoir-faire artisanaux et défendre les valeurs des richesses agricoles du terroir en fédérant les acteurs économiques, associatifs et culturels autour d'un même projet.

Programme détaillé sur www.uzes.fr
ou www.uzes-culture.com.
Renseignements au 04 66 22 68 88

A l'honneur

Gilbert Bec, citoyen d'honneur de la ville d'Uzès



Vendredi 29 mars, au musée du Bonbon de Pont des Charrettes, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, remettait la médaille de la ville à Gilbert Bec, directeur industriel au directoire Haribo Ricqlès Zan, en présence de Pierre Blimond, directeur de l'usine et de bon nombre d'invités. Cette distinction honore en fait un Uzétien au parcours exceptionnel au sein d'une entreprise où promotion interne n'est pas un vain mot.

Gilbert Bec est, en 1947, né à Uzès, où il a connu une enfance heureuse choyé par un père Léonce, menuisier dont

l'atelier se trouvait face à la mairie, et par une mère Lucette, qui fut directrice du groupe scolaire Jean Macé. Des études brillantes lui permirent d'obtenir un diplôme d'ingénieur Politech et le hasard d'une permission militaire le fit entrer en 1974 comme responsable de laboratoire chez Ricqlès Zan. Il en gravit alors tous les échelons et se retrouve directeur industriel de Haribo Ricqlès Zan, une société qu'il ne quitte pas pour autant, le moment de la retraite étant venu : il est nommé administrateur du conseil de surveillance de Haribo.



Une pensée pour Jean-Louis Lavina

Jean-Louis Lavina a quitté ce Monde en présence de nombreux amis. Grâce à son dynamisme, son esprit d'entreprise et sa joie de vivre communicative, il a participé à la vie municipale uzétienne. En 2001, il est devenu adjoint aux travaux de la ville d'Uzès.

Au cours de ses 7 ans de mandat, il a su se faire apprécier par ses collègues et par le personnel municipal, car en ce qui concerne la population, il y avait bien longtemps qu'il avait acquit le respect, que ce soit dans sa remarquable activité professionnelle ou bien dans la vie de tous les jours.

La parole aux Elus

Uzès de plus belle

Les élus de la majorité, autour de leur Maire Jean-Luc Chapon, sont fiers de présenter aux Uzétiennes et aux Uzétiens un budget 2013 de la commune qui satisfera le plus grand nombre avec des engagements tenus.

- Engagement tenu en ce qui concerne les impôts, car dans cette période difficile pour nombre d'entre nous, nous tenions avant tout à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation des impôts locaux par rapport à l'an dernier (d'ailleurs l'opposition, sûrement à contrecœur, n'a pas voté contre les taux d'imposition).

- Engagement tenu concernant la baisse des charges de fonctionnement (-1,2% depuis 2010) et ce malgré la hausse du coût de la vie, des salaires des employés, des fournitures, de l'électricité, du carburant...

- Engagement tenu avec l'augmentation de la capacité d'auto financement dans une grande proportion, permettant de maintenir de forts investissements. Certains de ces investissements, inscrits au budget 2013, vont bénéficier d'un complément provenant des « restes à réaliser » sommes votées en 2012, qui n'ont pas été totalement utilisées en 2012 et dont l'exécution va se terminer en 2013. C'est le cas par exemple de la mise aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public) de l'Hôtel de Ville pour laquelle les « restes à réaliser » 2012 vont s'ajouter aux 340 000 € votés en 2013. L'opposition, peu au fait des procédures budgétaires, semble avoir des difficultés récurrentes pour comprendre ce que sont ces « restes à réaliser ».

- Engagement tenu avec une réduction de la dette de 9% en 3 ans, suite à une maîtrise de la dépense publique ou à la fin de remboursements d'emprunts passés.

- Engagement tenu avec 3 millions d'euros d'investissement pour lesquels simplement 400 000 euros d'emprunt sont nécessaires : cela s'appelle investir pour les générations futures sans les faire payer.

- Engagement tenu concernant la cession gratuite d'un total de 25 000 m² de terrain constructible à Mayac pour le Conseil Général, afin que ce dernier en charge des collèges réalise le gymnase nécessaire pour le collège déjà construit depuis 10 ans.

Avec vous et pour vous, afin de continuer à être fier de notre cité.
Uzès de plus belle

UC et UeM

A la lecture du budget primitif, nous remarquons que les sommes consacrées à l'énergie, l'électricité et le combustibles ont explosé en 5ans. De 300 000 à 460 000 euros (+ 65%).

Elles sont loin les promesses en matière d'amélioration de l'isolation, d'efficacité énergétique. (Utiliser l'énergie renouvelable sur les bâtiments communaux p13 doc de campagne).

« POUR la maîtrise énergétique » : Eh bien c'est raté!

Nous soulignons encore l'excès de reste à réaliser qui dénote une incapacité de la municipalité à engager l'année passée les sommes prévues. La sincérité de ce budget pourrait être remise en cause. 38% des sommes notées en investissement ne sont que des restes à réaliser dont certaines sommes ne seront peut être même pas engagées cette année. Les 340 000 euros de l'ascenseur déjà prévus en 2012 seront en fin d'année un bon indicateur.

Cela ne fait que gonfler artificiellement le budget investissement, et ainsi réduire de manière comptable le capital de la dette; 29,54% du budget total investissement. (En hausse de 2,38% par rapport à 2012).

Un tiers de notre investissement sert à rembourser le capital de la dette.

Oui et encore oui, c'est bien la démonstration que nous sommes une ville endettée, et que la municipalité actuelle continue chaque jour à endetter encore plus. 400 000 euros d'emprunts cette année.

« Si des efforts ont été effectués, la dette sera divisée par 2 en 2019, par 3 en 2033 à condition qu'aucun nouvel emprunt ne soit souscrit sur l'ensemble de la période. » (Rapport CRC)

Encore raté !